

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES ET APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DANS SA SÉANCE DU 30/11/2023**

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et au Décret n°2021-1331 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

44-2023	PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
45-2023	DOTATION CANTONALE D'EQUIPEMENT 2023	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
46-2023	BUDGET PRIMITIF 2023 : DECISION MODIFICATIVE	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
47-2023	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL SUITE A PERMISSION DE VOIRIE 45-8 Group	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
48-2023	TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
49-2023	EXTENSION DE LA MAISON MEDICALE	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
50-2023	INSTALLATION D'UNE CITERNE	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
51-2023	ADHESION NOUVEAU GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIES	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
52-2023	SICC – ADHESION DE LA COMMUNE DE CHEVENON	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La liste des délibérations examinées et approuvées par le Conseil Municipal le 30/11/2023, établie par Monsieur André GARCIA, Maire, a été affichée en mairie le 08/12/2023 et publiée sur le Site Internet de la commune de Saint-Parize-Le-Châtel le 11/12/2023